

## L'HÔPITAL DE SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES

Un registre figurant dans les archives de la commune et d'autres sources communales et notariales permettent de comprendre, au moins à grands traits, le rôle d'un hôpital dans la vie d'un village de Haute-Provence, Saint-Étienne les Orgues, situé sur le flanc sud de la montagne de Lure. Ces documents décrivent ses locaux, sa gestion, les malades et les soins (du corps et de l'âme) qu'ils reçoivent. Ils constatent son recul après la Révolution où, d'hôpital il est réduit à un hospice, puis à un simple bureau de bienfaisance.

Le registre, consacré à l'hôpital qui couvre la période 1739-1792<sup>1</sup>, porte sur la première page l'inscription suivante: « *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor* ». (Le pauvre est confié à tes soins, tu accueilleras l'orphelin – Psaumes X, 14.)

### FONDATION

On ne connaît pas la date de sa fondation mais un mémoire le concernant<sup>2</sup> fait état de son existence en 1593. En 1711, en effet, Étienne de Levesque, co-seigneur de Saint-Étienne, rapporte qu'en 1593, son bisaïeul, Jean de Levesque aurait, pour fonder un hôpital à Saint-Étienne, fait don d'une maison pour recevoir et loger les pauvres malades et y entretenir quatre lits. Vingt ans plus tard elle s'avère trop petite. En 1714, une maison, située au quartier des Razeaux, à la sortie est du village, sur la route royale en direction de Cruis, est acquise pour l'hôpital au prix de 1070 livres: le conseil de la communauté déclare « qu'on ne saurait trouver un lieu plus commode que celui-ci ». Il nécessite d'importantes réparations: on fait bou-

---

1. A.C. Saint-Etienne-les-Orgues GG.

2. Inséré dans le registre cité.

cher les quatre fenêtres au nord pour prévenir le froid de l'hiver, agrandir la salle, et refaire la toiture.

Mais dès 1763, on s'aperçoit que l'hôpital est trop grand et surtout trop éloigné du village, si bien que les pauvres malades s'y sentent délaissés des personnes charitables. Le bâtiment est donc mis en vente, et il est décidé d'acquérir une bergerie avec cour cette fois-ci à l'ouest du village, toujours sur la route royale, et plus à portée de toutes les commodités. Plusieurs années sont nécessaires pour l'aménager : là on fait percer des fenêtres au nord parce que tout le bâtiment est exposé au midi et que l'été on y étouffe. En attendant que les travaux soient faits, les malades retournent chez eux, mais sont cependant soignés à domicile. Soixante-dix années passent et en 1836, on constate à nouveau que le bâtiment est devenu trop grand et qu'il conviendrait de l'échanger contre une maison plus petite. C'est chose faite en 1836 : un échange avec la mairie qui, elle, manque de place. L'hôpital ou hospice, désormais appelé bureau de bienfaisance, dispose de deux pièces au-dessus du four communal, de quoi loger de temps à autre un pauvre passant malade. Dernier avatar, en 1873, le four est démoli et l'on donne au bureau de bienfaisance une seule pièce, située dans le même local que l'école des filles. Ce bureau fonctionne apparemment jusqu'en 1950, avec une commission administrative de deux délégués élus parmi les membres du conseil municipal. Les malades sont envoyés à Digne ou à Forcalquier.

#### COMMENT FONCTIONNE L'HÔPITAL ?

Il bénéficie des dons d'importance variable accordés par les bienfaiteurs. En 1593, le seigneur Jean de Levesque, seul seigneur de Saint-Étienne à l'époque, avait accordé une somme de 2000 livres, payable par lui et par ses héritiers.

En 1681, Pierre Chanut, seigneur de la bastide du Truillas, fait un don de 1500 livres. Dans son testament de 1695, Félix de Castellane, abbé commendataire de Saint-Jurs et de Lure, lègue une somme de 15000 livres à l'hôpital ainsi que les intérêts de 205 livres par an pour marier et installer de pauvres filles et garçons, 30 livres par an pour effectuer des réparations à la chapelle de Lure.

En 1697 un riche marchand du village donne une somme de 1000 livres. En 1701, c'est M. de Saint-Donat, autre propriétaire du Truillas, qui remet à l'hôpital une somme de 900 livres.

Et la liste s'allonge : un bourgeois de Mane en 1739 remet à l'hôtel de ville de Paris une somme de 500 livres dont les intérêts seront versés à l'hôpital de Mane et à celui de Saint-Étienne. Un ancien curé du village lègue 100 livres en 1749, tandis qu'en 1741, André Tardieu, notaire, donne 174 livres.

Tous ces legs sont versés au trésorier de la communauté qui en acquitte chaque année les intérêts au trésorier de l'hôpital.

Après la Révolution, les rentes de l'ancien régime sont interrompues, puis les dons reprennent : 2 000 francs en 1824 de la veuve de l'ancien greffier de la justice de paix, et en 1832, 4 000 francs de Claude Paul, notable du village et maire.

#### QUI SONT LES GESTIONNAIRES ?

Les recteurs sont au nombre de cinq : le curé de la paroisse qui est recteur perpétuel et que sa stabilité rend particulièrement influent, le prêtre secondaire, et trois laïcs nommés chaque année par le conseil de la communauté. On s'aperçoit, au XVIII<sup>e</sup> siècle, que les recteurs laïcs choisis parmi les notables du village, essentiellement des marchands-droguistes, sont très fréquemment absents et il est décidé d'en augmenter le nombre : le recteur de la confrérie des Pénitents et un des coseigneurs, toutes les nominations étant soumises à l'arbitrage de l'évêque.

Il arrive cependant que des conflits éclatent parmi les recteurs, en particulier à cause du curé Bizot qui aimerait avoir les coudées plus franches et à qui les autres recteurs n'osent pas toujours s'opposer. Ils consignent toutefois dans le registre certains de ses agissements : ainsi en 1725 « ils ne lui ont pas contesté le prix des cheveux blancs qu'une vieille femme qui mourut à l'hôpital s'était fait couper trois jours avant sa mort et que le curé disait lui appartenir pour certaines messes qu'il avait données pour son repos ». Les recteurs en viennent à demander l'arbitrage de l'évêque de Sisteron qui, en novembre 1739, fait « interdire Bizot de toute fonction curiale » et nomme un vicaire remplaçant pour la paroisse. Le curé Bizot était sans doute à cette date un homme vieilli et fatigué qui meurt l'année suivante à l'âge de 80 ans.

Un autre personnage important est le trésorier. Il est désigné par les recteurs, en dehors d'eux-mêmes et du trésorier de la communauté. Il est bénévole et accomplit sa tâche dans le seul intérêt des pauvres, comme on le note à propos d'un certain Joseph Fauchier qui restera à ce poste pendant plus de vingt ans.

La sœur hospitalière est elle aussi indispensable au bon fonctionnement de la maison. Elle est chargée des soins matériels à donner aux malades, de la cuisine pour tous, de l'entretien du linge. En outre, elle doit « faire aux pauvres la prière le matin et le soir, leur lire la vie du saint du jour ainsi qu'une lecture spirituelle les jours de fête et de dimanche ». En 1759, ses appointements sont de 96 livres par an, auxquelles s'ajoutent une demi-livre de sel et une demi-livre d'huile pour sa soupe et 14 sols pour deux charges de bois « pour le chauffage des pauvres de la maison et la cuite de leur pot ».

En cas d'épidémie on lui adjoint parfois une femme du village pour l'aider.

Les sœurs ne restent pas très longtemps en général, car le travail est pénible, elles sont plutôt âgées, veuves très souvent, et il leur arrive de trou-

ver un emploi qui leur convient mieux ou, parfois, un bon parti. Et cela d'autant plus qu'avec les années et la misère grandissante, les recteurs rognent sur tous les frais : le salaire de la sœur passe de 96 livres à 60 en 1775. La même chose se produira pour le salaire des médecins.

En 1738, on songe à créer un office de chapelain à qui on se propose de verser un salaire de 200 livres par an, mais cela semble entraîner bien des complications et le projet est abandonné.

Les soins sont donnés par un maître-chirurgien payé par la communauté, qui soigne également les malades du village. Il reçoit 150 livres par an en 1760, mais cette somme se réduit presque de moitié au fil des années, comme le salaire de la sœur. Le médecin doit fournir drogues et médicaments, du moins au début, car on préfère par la suite s'adresser aux marchands-droguistes dont les produits sont plus frais.

#### LES MALADES

L'hôpital est destiné avant tout aux pauvres du lieu. Pour les autres malades, on préfère les soigner à domicile : c'est une question de « décence », disent les recteurs, en raison de leur situation sociale, ou pour éviter toute contagion. Ainsi en 1742, l'hôpital refuse d'héberger un couple atteint de vérole « invétérée », et fait appel à un médecin de Manosque qui refuse de se déplacer, mais accepte d'examiner le mari chez lui. On l'emmène donc à Manosque, et le diagnostic étant très réservé, les recteurs consentent à héberger le couple et à faire venir un maître-chirurgien qui accepte de résider à l'hôpital.

Il arrive que l'hôpital héberge quelque temps un voyageur tombé malade en route, mais il cherche très vite à le faire rapatrier chez lui.

Ponctuellement et pour un temps relativement court, l'hôpital reçoit des enfants orphelins dont les parents sont morts à l'hôpital et il gère leurs biens, en attendant de trouver une famille d'accueil.

L'hôpital offre toute une série de soins destinés à soulager les malades. On leur fournit une somme minimale de 12 sols par semaine qui leur permet de se procurer une partie de leur nourriture, on les habille, on les nourrit grâce aux produits du jardin situé devant l'hôpital, et aussi avec la fourniture de pain, du pain « avec son tout », moins cher que le pain blanc et, disent les recteurs, « parce qu'il est plus rassasiant surtout pour les pauvres qui n'ont point accoutumé à se nourrir de pain blanc ». Alors que la misère ne cesse d'augmenter dans les années qui précèdent la Révolution, on achète pour eux du vin « plus que jamais nécessaire attendu la misère des temps ».

Les soins de santé dont j'ai déjà parlé peuvent être donnés exceptionnellement à l'extérieur, comme ceux accordés à un infirme qui demande une aide pour aller prendre les bains à Digne. C'est à ces infirmes qu'est destinée une chaise à porteurs achetée pour 12 livres et qui figure dans l'inventaire de 1768.

On s'assure aussi de leur vie de chrétiens, nous avons vu le rôle de la sœur hospitalière en ce sens. Enfin, on les conduit en terre et, pour cela, pour la décence des convois, l'hôpital fait en 1741 l'acquisition d'une bière pour 40 livres. Elle pourra être prêtée moyennant 12 sols à tous ceux qui en feront la demande.

## CONCLUSION

Après la Révolution, la situation ne change guère, ni pour les habitants du village, ni pour les malades. C'est toujours la misère avec les hivers rigoureux, les mauvaises récoltes, et les épidémies. Le nombre des pauvres et des malades ne cesse d'augmenter. Il faut en outre organiser des distributions de pain et de farine à domicile.

Les réunions du bureau sont moins fréquentes et plusieurs recteurs sont souvent absents. On parle d'ailleurs maintenant des administrateurs et non plus des recteurs, nommés par le ministre de l'Intérieur sur avis du préfet, et renouvelés par cinquième chaque année. L'hôpital est désormais l'hospice, il sera ensuite un simple bureau de bienfaisance. Les membres du bureau sont toujours choisis parmi les plus imposés, et à partir de 1813, leur âge, leur métier, et le montant de leurs biens figurent à côté de leur nom.

Il n'y a plus de médecin à demeure, si bien qu'en 1816, le conseil municipal fait appel au préfet pour qu'il autorise la venue d'un officier de santé résidant au village qui serait tenu de soigner les pauvres gratis et qui recevrait 300 à 400 francs par an. Le conseil suggère que cette somme pourrait être prise sur un droit de dépaissance, à raison d'un franc par chèvre que les habitants mènent dans les terres gastes de la commune. Le préfet a dû comprendre le message, car quelques mois après, un médecin s'installe dans la commune et offre de traiter gratis les pauvres de l'hospice.

En cette même année 1817, l'avocat Jean-François Rochebrune rédige le rapport demandé par la sous-préfecture: il en ressort que la situation de l'hospice est très précaire: il ne reçoit plus rien des donateurs habituels, en particulier de la ville de Paris qui payait une pension annuelle, ni de l'hôpital de la Miséricorde d'Aix qui devait une rente annuelle de 583 francs à la suite du legs de Félix de Castellane. Rochebrune conclut: « La Révolution a dévoré la majeure partie des revenus de cet hôpital ».

Il est certain que le rôle tenu par l'hôpital jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est plus le même dès le siècle suivant, même si les conditions de vie des habitants ne changent que lentement. Avec les progrès de la médecine, l'augmentation du nombre des médecins, le rôle des hôpitaux de ville, sans doute aussi le développement des transports, l'hôpital de village devenu hospice a de moins en moins de raisons d'être, ce que montrent très bien sur le plan matériel les diverses phases de l'évolution de celui de Saint-Étienne: d'abord

une grande maison qui devient peu à peu trop grande, une seconde plus petite pendant près de trois-quarts de siècle, puis deux petites pièces au centre du village, enfin un simple bureau de bienfaisance.

Gisèle ROCHE-GALOPINI

*Sources: Archives municipales de Saint-Étienne-les-Orgues déposées aux archives départementales des Alpes de Haute Provence.*